

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-28

Séance du MARDI 27 MARS 2018

Date de la convocation		
19/03/2018		
Date de l'affichage		
19/03/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARRAGUE – Brigitte CAPOU - Marianne SARTHOU
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON - Xavier MACIAS

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Christian COUMET est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

PARTICIPATION FINANCIERE A LA COURSE DES REFUGES

Le Président rappelle que, tous les ans, le club athlétique du Vignemale de Cauterets organise la Course des Refuges. Cette course reliant les principaux refuges du secteur (Ilhéou, Wallon, Oulette, Baysseance et Estom) se tiendra cette année le 7 juillet 2018.

Afin de pouvoir financer cette course, le club athlétique du Vignemale sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de 2 500€.

Cet exposé terminé, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500 € au club athlétique du Vignemale de Cauterets pour l'organisation de la Course des Refuges
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.



Le Président
André CAZERES

